

Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 23 mai 2019

Saint-Cloud, le 23 mai 2019 - L'Assemblée Générale des Actionnaires d'Elis présidée par Thierry Morin, le Président du Conseil de Surveillance, en présence des membres du Conseil de Surveillance et des membres du Directoire s'est réunie le jeudi 23 mai 2019 au centre de conférences Capital 8, 32 rue de Monceau à Paris (75008). Le quorum était de 75,61% et les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions présentées.

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes annuels et consolidés de l'exercice 2018, et la distribution d'une somme d'un montant de 0,37 € par action. Le montant sera détaché le 27 mai 2019 et mis en paiement le 29 mai 2019 prochain.

L'Assemblée Générale a approuvé le renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Madame Magali Chessé, Monsieur Thierry Morin et de Monsieur Philippe Delleur, chacun pour une durée de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2022.

Les actionnaires ont par ailleurs ratifié la cooptation d'Antoine Burel en qualité de membre du Conseil de Surveillance. Antoine Burel occupera le siège laissé vacant par Agnès Pannier-Runacher, démissionnaire à la suite de sa prise de fonction au sein du Gouvernement. Antoine Burel est Directeur général adjoint en charge des opérations du groupe Legrand.

L'Assemblée Générale a par ailleurs approuvé les principes et les critères de détermination de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux pour 2019 (à savoir, le Président et les membres du Directoire, ainsi que le Président et les membres du Conseil de surveillance), et approuvé les éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribués ou versés au titre de l'exercice 2018 au profit du Président et des membres du Directoire et du Président du Conseil de Surveillance, conformément à l'article L.225-100-II du Code de commerce.

Les actionnaires ont approuvé le renouvellement de la délégation donnée au Directoire d'intervenir sur les titres de la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Les actionnaires ont également approuvé les nouvelles autorisations et délégations financières à donner au directoire concernant l'émission d'actions et ou d'autres valeurs mobilières au profit de salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise ou de salariés de filiales étrangères, de même que la reconduction au directoire de réduire le capital social par annulation d'actions acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Les résultats des votes de l'ensemble des résolutions soumises au vote des actionnaires seront disponibles sur le site www.corporate-elis.com, de la Société dans les tous prochains jours.

Contacts

Nicolas Buron

Directeur des Relations Investisseurs – Tél : +33 1 75 49 98 30 - nicolas.buron@elis.com

Audrey Bourgeois

Relations Investisseurs – Tél : +33 1 75 49 96 25 - audrey.bourgeois@elis.com